

Minister of National Health
and Welfare



Ministre de la Santé nationale
et du Bien-être social

13 VII 1990

Monsieur Gaston Naessens
Biologiste D.U.S.N.F.
Directeur de la recherche
Centre expérimental de recherches biologiques
de l'Estrie Inc.
5260, rue Fontaine
Rock Forest (Québec)
J1N 1A1

Cher Monsieur Naessens,

Je donne suite à votre lettre du 22 mars 1990
concernant votre produit 714-X. Je regrette que cette
réponse vous parvienne aussi tardivement.

Mon ministère attend le protocole que vous vous
proposez de nous soumettre. Je dois vous rappeler que
toute investigation au Canada ne peut être entreprise
qu'à la suite d'une soumission de données appropriées
d'étude planifiée en concordance avec le titre C.08.005
des Règlements des Aliments et Drogues du Canada. Les
directives pour la soumission d'une telle documentation
vous ont été fournies et elles ont été discutées avec
vous et vos collaborateurs en décembre 1989.

Quant aux résultats d'analyse de votre produit
par le ministère, veuillez trouver ci-jointe la liste des
constituants chimiques. L'épreuve de stérilité s'est
avérée satisfaisante.

Veuillez agréer, cher Monsieur Naessens,
l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in dark ink, reading "Perrin Beatty".
Perrin Beatty

Pièce jointe

Analyse du 714-X

Camphre
Chlorine d'ammonium
Chlorure de sodium
Ethanol
Eau
Nitrate d'ammonium